

# Les infos

Vendredi 13 Octobre 2006



## LES JEUX DU CIRQUE

L'initiative a fait de nouveau grand bruit dans la presse médiatique, c'était le but recherché par ses initiateurs... mi-septembre, la Générale a renouvelé son cirque du Stade de France, où des jeunes sélectionnés viennent plancher dans l'espoir d'un travail en CDI. Nouveauté de la saison 3, la signature du contrat est à la clé. C'est ainsi que 8539 demandes sont parvenues au recrutement, près d'un millier de plus que la fois précédente, et que 326 gladiateurs ont été retenus pour postuler à 148 CDI, soit 16 de mieux qu'en 2005 ! Encore une fois, l'autosatisfaction est de règle à la direction de la communication, qui évoque avec fierté l'humour et la dérision de la chose... ce qui, on en conviendra, est approprié pour des jeunes se battant pour obtenir du boulot. Les impétrants ont même eu droit à l'attribution de places gratuites pour voir Ben Hur dans le même Stade de France, peut-être pour leur faire comprendre que ces nouveaux jeux du cirque étaient finalement moins brutaux que leurs ancêtres, encore que...

## LE MILLION

Les dates de la prochaine négociation annuelle obligatoire sur les salaires ont été fixées les 25 octobre, 24 novembre et 11 décembre. Comme

d'habitude, vous pourrez suivre en direct les négociations sur notre site intranet. Cette négociation poursuivra-t-elle dans le sens engagé par celle de l'an dernier, c'est la question, non résolue par la fixation de ce calendrier, qui ressemble à la trilogie traditionnelle : présentation des statistiques et exposé des revendications syndicales, exposé de la proposition de la direction qui n'en tient aucun compte, réunion de signature « c'est à prendre ou à laisser ». Rappelons que la dernière négociation était sous l'influence de la grève d'avril 2005 qui avait puissamment encouragé la direction à être plus attentive... On ne dit pas qu'il faut recommencer tout de suite, mais bon !

## DE LA DÉMOCRATIE

Les documents de vote sont en train de parvenir aux adhérents de la Mutuelle pour valider les propositions du conseil d'administration de celle-ci. D'aucuns font mine de s'interroger sur le caractère démocratique de cette consultation dont les non adhérents sont exclus. Rappelons tout d'abord que les adhérents ne sont pas consultés sur la mise en place du nouveau régime obligatoire, mais sur la modification des statuts permettant à la Mutuelle de gérer ce régime. C'était la volonté des signataires de l'accord qui ne voulaient pas confier la gestion du nouveau régime à un assureur, ou à la direction qui l'aurait confiée à un assureur... en choisissant ce chemin, les signataires n'ont pas choisi le plus facile, puisqu'il exige que 75% des adhérents, et pas seulement 50% + 1 voix comme dans un référendum, approuvent les résolutions. Sans compter que dans un référendum, les retraités auraient été exclus du vote !!! Il est juste et démocratique finalement que les adhérents de la Mutuelle, qui a fonctionné jusqu'à présent avec une contribution versée au bon vouloir de la direction, et eux seuls, se prononcent pour décider s'ils renoncent à l'ancien système pour entrer dans le nouveau.



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT